

La dramaturgie de la négociation politique. La frontière poreuse entre la politique réelle et la fiction politique

Klaas TINDEMANS
Vrije Universiteit Brussel (VUB) et
Royal Institute for Theatre, Cinema and Sound (RITCS)

Est-il possible de comparer, avec une certaine pertinence épistémologique, ce qui relèverait de la dramaturgie dans deux types de discours que l'on tend à comparer trop rapidement et superficiellement, en l'occurrence la fiction politique et le discours politique réel ? Il est tentant de dire que ces deux discours sont « théâtraux », l'un par définition, l'autre par sa manifestation publique souvent spectaculaire. La mise en relation de ces deux discours, leur symétrie font l'objet de recherches depuis de longues années déjà. On pourra par exemple se référer aux travaux de Louis Marin¹ et de Jean-Marie Apostolidès² sur la théâtralité baroque du régime français au XVII^e siècle, ou au travail de Robert Weimann³ sur le rapport entre l'absolutisme de la reine Elisabeth et la représentation du pouvoir dans les tragédies « royales » de William Shakespeare.

Nous nous proposons de faire des allées et venues entre ces deux types de discours, d'interroger les modalités de construction de fictions sur l'exercice du pouvoir – à l'écran et sur scène – et celles de la (re)construction de la réalité. Cela reviendra à interroger la différence entre 'is' performance et 'as' performance, selon la terminologie de Richard Schechner, c'est-à-dire entre une performance qui s'affirme comme telle et une performance qui ne se révèle comme telle que dans son analyse⁴. Ce va-et-vient nous permettra de dégager un ensemble de données structurelles à partir desquelles nous observerons et interrogerons un autre corpus, précis mais beaucoup plus vaste : la structure complexe des assemblées représentatives à Bruxelles, capitale de l'Union européenne, de la Belgique, de la Flandre et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À partir de ce premier « sondage », nous explorerons ce terrain toujours bien vague qui se dessine entre narration et décision dans les débats bien formalisés et réglementés du discours politique.

Commençons par une fiction cinématographique inspirée de l'histoire récente. Dans son film *The Deal (Le Pacte)* réalisé en 2003⁵, le cinéaste anglais Stephen Frears a essayé de reconstruire un épisode-clé de la politique britannique contemporaine. En 1994, après la mort soudaine de John Smith, leader du *Labour Party*, son successeur

¹ Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981 et Louis Marin, *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005.

² Jean-Marie Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981 et Id., *Le Prince sacrifié. Théâtre et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1985.

³ Robert Weimann, *Shakespeare und die Macht der Mimesis*, Berlin / Weimar, Aufbau-Verlag, 1988.

⁴ Richard Schechner, *Performance Studies. An Introduction*, London / New York, Routledge, 2002, p. 30-34.

⁵ Stephen Frears (réalisation), *The Deal (Le Pacte)*, Grande-Bretagne, 2007.

pressenti, Gordon Brown, conclut un pacte avec le député Tony Blair, considéré alors, par des cercles puissants dans l'appareil du parti, comme le plus apte à battre le *Conservative Party* aux élections générales. Lors d'un rendez-vous au restaurant *Granita*, les deux jeunes loups du futur *New Labour* se mettent d'accord sur le *deal* : Blair sera le candidat premier ministre pour un mandat, puis Brown lui succédera. Et plus important encore : Brown jouira, comme *Chancellor of the Exchequer* (ministre des finances), d'une autonomie quasi absolue dans le domaine de la politique économique et financière. Après la victoire électorale du 1^{er} mai 1997, Blair ne tiendra pas la première promesse et il restera premier ministre pour deux mandats et demi. Mais Brown sera effectivement le maître de la politique économique. Selon plusieurs spécialistes, cette position lui aura permis d'achever la mission néolibérale de Margaret Thatcher⁶, tandis que d'autres voient dans sa politique la preuve d'une prudence obsessionnelle⁷.

Le fameux *deal* Blair-Brown donne lieu, dans le film de Frears, à une scène peu spectaculaire. Un Blair souriant accueille un Brown conscient du complot ourdi par Blair, travailliste sans pedigree. Blair commande un civet de lapin, boit deux verres de vin blanc. Brown boit un verre d'eau, dénonce le complot et pose ses exigences. Blair les accepte, Brown quitte l'établissement. La séquence ne dure pas plus de deux minutes : la conversation recomposée dans le film dure aussi longtemps qu'elle a duré en réalité, selon les sources. Les moments décisifs en politique n'ont rien de dramatique, sauf pour les personnages qui, comme Blair et ses acolytes, essaient de réécrire l'histoire comme le scénario d'un mélodrame, d'un conte célébrant un sacrifice généreux pour l'intérêt commun. D'un point de vue dramaturgique, cette reconstruction met en avant le trio des trois comploteurs – les trois réformateurs travaillistes, Gordon Brown, Tony Blair, et Peter Mandelson, désignés ici comme *mad, bad and dangerous*⁸ – qui vit une péripétie presque classique avec la mort de John Smith. Le complot vise alors Gordon Brown. L'atmosphère, à la fois amicale et paranoïaque entre trois personnages aux caractères quasi incompatibles, mène à une conclusion – le rendez-vous au *Granita*, suivi du refus de Peter Mandelson d'intégrer les corrections de Gordon Brown dans son communiqué de presse – qui est mise en scène avec une sobriété dramatique exemplaire.

Cette négociation dramatique peut être considérée comme un « geste élémentaire » du répertoire politique – nous entendons « geste » dans le sens du *Gestus* brechtien, où un échange social est montré et rendu compréhensible dans tous ses antécédents et répercussions sociétales. Ce geste est rarement visible, il est même rarement archivé et reste donc généralement indétectable dans sa littéralité. Dans une autre reconstruction dramatique du caractère politique de Tony Blair, la pièce de théâtre *Stuff Happens*⁹ (2004), l'auteur David Hare a, dans la tradition du théâtre *verbatim*, reproduit minutieusement les comptes rendus du Conseil de sécurité de l'ONU, pendant la mobilisation de la *coalition of the willing* contre l'Irak de Saddam Hussein, ainsi que d'autres sources écrites. Mais les conversations personnelles, décisives, surtout celles qui eurent lieu entre Blair et le président américain George W. Bush, sont inventées :

⁶ Simon Jenkins, *Thatcher and Sons. A Revolution in Three Acts*, London, Penguin, 2007, p. 253-273

⁷ William Keegan, *The Prudence of Mr. Gordon Brown (La Prudence de M. Gordon Brown)*, Chichester, Wiley, 2004.

⁸ Ces termes ont été inventés et diffusés par la presse britannique, qui paraphrase ainsi un passage de l'autobiographie de Peter Mandelson, dans lequel il révèle que Tony Blair qualifiait Gordon Brown, si désireux de lui succéder comme Premier ministre, de « fou, mauvais et dangereux » (Peter Mandelson, *The Third Man. Life at the Heart of New Labour*, London, Harperpress, 2010, p. 407). Lady Lamb, l'amante du poète romantique Lord Byron, le déclarait « *mad, bad and dangerous to know* ».

⁹ David Hare, *Stuff Happens (Ça arrive)*, London, Faber and Faber, 2004.

elles relèvent, comme l'admet Hare, de la pure spéculation. Hare applique ici une dramaturgie inverse de celle de Frears : il dramatise les moments privés de la décision, il souligne leur simplicité avec du sarcasme, de la sentimentalité et d'autres moyens stylistiques¹⁰. Frears ne réservait que deux ou trois phrases à la formulation des revendications de Gordon Brown, et il y ajoutait des silences embarrassants.

Est-il étonnant que le principe dramaturgique appliqué par Frears règne dans la politique réelle ? Autrement dit, est-ce que la politique réelle pratique la « fanfaronnade ostentatoire » en contexte public (avec la rhétorique et la théâtralité qui accompagnent les décisions les moins justifiables) conjointement et paradoxalement avec le minimalisme des discours de décision (deux ou trois mots efficaces, plus les silences éloquentes) ? Dans son étude ethnographique de l'Assemblée nationale française sous la présidence de Laurent Fabius, Marc Abélès¹¹ décrit en détail le calvaire parlementaire qu'ont été les débats et votes autour du PACS (Pacte civil de solidarité), en 1998 et 1999. Abélès explique comment un des paradoxes fondamentaux de la démocratie représentative y a atteint son apogée. Ce paradoxe tient au fait que ces débats exprimaient à la fois la volonté de produire une loi, valable pour tous les citoyens, et le désir de montrer le caractère conflictuel du cadre politique. Le processus législatif est la superposition progressive et continue de ces deux motifs : la fabrication de la loi et la bataille politique. En outre, la loi sur le PACS affectait trois piliers de la construction politique elle-même : l'institutionnel et juridique – le PACS, comme contrat proche du mariage et comme institution –, mais aussi l'économique – si l'on considère l'impact fiscal pour les partenariats reconnus – et le sociétal – l'ordre d'une société jusqu'alors fondée sur la norme de la famille hétérosexuelle avec progéniture¹². Mais dans les travaux préparatoires menés par la commission des Lois et la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée, il n'avait pas été question d'un débat sur les fondements de l'ordre politique et encore moins sur ceux de l'ordre sociétal. Les conséquences juridiques de la qualification de cette nouvelle forme de partenariat comme « contrat », « pacte » ou « convention », importaient au premier chef, même si les députés étaient bien conscients des connotations éthiques et idéologiques de cette qualification. Mais la mise en garde contre le risque d'un communautarisme, c'est-à-dire la création d'une institution visant seulement un groupe social particulier – les homosexuels en l'occurrence – était partagée au-delà des frontières partisanes¹³. Ce n'est que pendant les séances plénières, dans l'hémicycle de l'Assemblée, que les choses explosèrent, et que la théâtralité prit le dessus. L'opposition de droite obligea l'Assemblée à voter sur une exception constitutionnelle, la majorité de gauche souffrit d'absentéisme et la motion d'irrecevabilité obtint la majorité des votes. Cet accident déclencha la mise en cause du calendrier législatif de la proposition sur le PACS elle-même, et puis de l'action gouvernementale en général. L'exception constitutionnelle – une bombe nucléaire en politique – est emblématique. Un outil procédural, qui n'est en réalité qu'un moyen de marquer un désaccord, fût-il profond, avec la proposition de loi, cause ici une ambiance conflictuelle exacerbée, vite amplifiée, évidemment, par les médias. Le contraste avec l'atmosphère agonistique mais constructive dans les commissions ne pouvait être plus radical. Par ailleurs, le jeu contradictoire à l'Assemblée cessa d'être conduit en fonction d'arguments de principe : ce furent au contraire les règles de

¹⁰ Stephen Bottoms, « Putting the Document into Documentary. An Unwelcome Corrective », *The Drama Review*, automne 2006, p. 59-61.

¹¹ Marc Abélès, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 181-234.

¹² *Ibid.*, p. 224-225.

¹³ *Ibid.*, p. 194-195.

procédure – comme la possibilité de continuer une intervention rhétorique pendant cinq heures – qui devinrent des armes de combat. Cette théâtralité, qu'on pourrait qualifier de formaliste, cachait une scission beaucoup plus fondamentale dans le paysage politique français de 1998, qui s'exprima d'une façon plutôt simpliste en assemblée plénière, mais dont la substance juridique, économique et sociétale était d'autant plus claire – et intellectuellement beaucoup mieux élaborée et argumentée par les tendances adversaires – dans le « théâtre de chambre » des commissions. Autrement dit, la dramaturgie de la publicité politique s'est dans ce cas précis fondée, paradoxalement, sur ce qui semble le moins dramatique : la complexité procédurale. Même les fameuses larmes de Christine Boutin font partie d'un débat essentiellement procédural : le Premier ministre dénonça d'abord « l'obstination dans l'obstruction » du côté de l'opposition, et donc l'abus des outils de procédure, et qualifia ses propos de « marginaux » et d'« outranciers ». Puis la députée Boutin se vit interdire d'approcher le pupitre de Lionel Jospin. Cette interdiction était d'abord une mesure d'étiquette, de formalisme, et ne trouvait pas sa justification première dans la prévention des actes de violence dans l'hémicycle parlementaire. La négociation parlementaire – si le mot est bien choisi dans ce contexte d'un dialogue de sourds – eut lieu dans les limites d'une conventionalité bien stricte. Il n'est pas étonnant que les sanglots de Christine Boutin aient été dénoncés également par des membres de son propre groupe et qualifiés de « cinéma ». La théâtralité a ses limites. En conclusion, la dualité entre production législative et conflit politique se traduit dans une topographie de la délibération : d'un côté le travail en commission, de l'autre la rhétorique de l'hémicycle. Le premier acte se déroule d'une façon agonistique mais informelle ; au deuxième acte, le règlement de l'Assemblée devient le masque derrière lequel on n'est pas obligé d'exprimer les différences de vision du monde ouvertement.

Cette caractéristique assez étonnante du débat politique est confirmée dans *State Legislature*, film documentaire sur le travail législatif dans l'état de l'Idaho, au nord-ouest des États-Unis, réalisé par Frederick Wiseman¹⁴. Le congrès et le sénat de l'Idaho ne siègent que trois mois par an, et les membres s'appellent fièrement des « députés-citoyens ». La majorité est nettement « rouge », c'est-à-dire *Republican*, depuis des décennies, mais dans 80 % des discussions documentées par Wiseman, aucun élément idéologique ne surgit. Parfois quelqu'un invoque la liberté d'entreprise pendant un débat sur l'enregistrement des entreprises de construction frauduleuses, mais cette rhétorique est rare et peu efficace. Mais à la fin de ce film de trois heures et demie, une question de procédure surgit. Il s'agit de la responsabilité finale pour l'agenda du sénat : le président de la commission des affaires politiques – un ancien combattant politique – et la présidente du sénat – une politicienne moderne très ambitieuse –, invoquent tous les deux ce privilège. Derrière ce conflit, qui devient parfois fort émotionnel, un thème sociétal, proche du PACS français, est en effet dissimulé. Il s'agit de la possible ratification d'un amendement à la Constitution américaine, dite « loi sur la sainteté du mariage », qui préciserait que le mariage est exclusivement une union entre homme et femme. Un certain nombre d'États américains auraient dû ratifier cet amendement, ce qui échoua. Mais la mention explicite, dans cette discussion procédurale, du véritable enjeu du débat – l'interdiction constitutionnelle du mariage gay – est un tabou. La question fondamentale ne peut être abordée que par une « méta-discussion » sur le pouvoir discrétionnaire des « poids lourds » politiques au sénat. Wiseman contextualise le travail de « fabrique des lois » de ce petit état américain en filmant un rituel

¹⁴ Frederick Wiseman (réalisation), *State Legislature*, États-Unis d'Amérique, 2006.

impensable en Europe occidentale : les prières d'ouverture et de fermeture de la session qui s'achèvent au son d'une cornemuse jouant *Amazing grace*, un chant religieux. La séparation entre religion et État, inscrite dans la Constitution américaine, est d'une tout autre nature que la laïcité française. Mais Marc Abélès remarque, dans son étude, que le travail de l'Assemblée nationale est encadré par une architecture peut-être aussi aliénante – c'est-à-dire en contradiction avec l'esprit démocratique qui devrait régner dans une assemblée représentative – que les prières à Boise, Idaho : les souvenirs de la courte période de monarchie constitutionnelle en France, entre 1830 et 1848, sont ainsi omniprésents au Palais-Bourbon. Ce symbolisme mettrait dans l'ombre les principes de souveraineté populaire, issus de la Révolution, qui sont les principes fondateurs de cette même Assemblée. Même si la décoration a bien changé depuis Louis-Philippe, son atmosphère est restée, dit Abélès, la décoration ne laissant guère de place aux souvenirs de l'héroïsme ou de la ferveur révolutionnaires : ce qui est mis en avant, c'est l'image d'un « embourgeoisement » des acquis radicaux de cette même Révolution. Au Palais-Bourbon, l'ambiance vaguement royaliste, qui n'a aucune influence sur la substance du débat politique qui a lieu dans les salles du palais, remplit la place vide qui est, dans d'autres états constitutionnels, réservée au chef d'État protocolaire. Le spectre de la monarchie force, théâtralement, le monde politique à réfléchir, l'espace d'un instant, sur l'humilité du devoir de représentation – le député est le serviteur de la volonté générale – et sur l'état toujours précaire de ces acquis démocratiques¹⁵. Mais de même que le décor sonore des prières au congrès de l'Idaho ne détermine que très vaguement le discours législatif, l'architecture monarchiste du Palais-Bourbon n'est significative que par son contraste avec le paradigme républicain, par sa présence qui est, en fin de compte, modeste. Ces contrastes font partie d'une histoire démocratique qui est loin d'être linéaire, qui a bien connu ses propres régressions et contradictions.

En résumant, on pourrait dire que quelques caractéristiques dramaturgiques de la négociation politique contemporaine, dans sa manifestation publique, se laissent identifier : le poids de la procédure qui structure mais en même temps dissimule les enjeux du débat et de la délibération ; le cadre aliénant – religieux, monarchique – dans lequel prend place cette négociation publique. Et il y a un autre trait structurel, remarquable, dans les débats politiques, qui est plus subtil. Les politologues parlent du phénomène de l'agrégation¹⁶. La plupart de partis politiques combinent des prises de position fondamentales avec des opinions sur des thèmes secondaires. L'équilibre entre conviction et souplesse qui en résulte détermine l'attractivité d'un parti vis-à-vis du public électoral et joue ensuite un rôle important dans les négociations de coalition, avant ou après les élections : cette dynamique est appelée « agrégation ». Mais si cette « agrégation » aboutit à un amalgame hyper-centriste, cela résulte, comme le remarque Chantal Mouffe¹⁷, de la dissimulation de l'idéologie hégémonique, ce qui crée par la suite un nouveau déséquilibre – caché cette fois – des pouvoirs. Les grands débats fondamentaux – sur le PACS, sur un amendement constitutionnel – atténuent le risque que l'agrégation nécessaire soit perçue, par le public, comme relevant d'un pragmatisme proche du cynisme ou de l'amoralité. En même temps, dans cette reconnaissance démocratique que certaines divergences politiques sont effectivement insurmontables, l'examen réfléchi des priorités pragmatiques devient justement plus douloureux. Cette tension bien réelle s'est révélée l'un des outils dramaturgiques les plus efficaces dans la fiction politique : plusieurs épisodes de la série américaine *The West Wing*, qui

¹⁵ Abélès, *op. cit.*, p. 62-65.

¹⁶ Guido Dierickx, *De logica van de politiek (La logique de la politique)*, Anvers, Garant, 2005, p. 46-47.

¹⁷ Chantal Mouffe, *Over het politieke (Sur le politique)*, Kampen, Klement, 2008, p. 37-41.

représente une sorte de Maison Blanche idéalisée, sont fondés sur ce principe. Dans l'épisode *The Lame Duck Congress*, un sénateur qui a perdu son siège aux élections mais qui n'est pas encore remplacé effectivement par le nouvel élu, trouve dans son assiette la ratification d'un traité contre les tests d'armes nucléaires, des mesures pour améliorer la santé des dactylographes, et une loi contre la fraude et le vol commis par les employés des petites entreprises. Toutes ces propositions seraient sans suite dans la nouvelle législature, si le sénateur restait passif. Il sait qu'il a perdu l'élection à cause de sa position anti-nucléaire et il ne veut pas profiter du vide politique en donnant l'impression qu'il se vengerait sur son électorat. Mais le choix entre un acte législatif concernant des problèmes mineurs et la possibilité d'avoir un vote décisif sur un thème qui a toujours motivé son engagement politique, ce choix-là est déchirant. Les scénaristes du *West Wing* réussissent là à transformer une lutte individuelle en une réflexion à valeur universelle sur l'engagement politique lui-même¹⁸.

Pour finir, nous nous proposons de livrer les résultats d'un modeste exercice de comparaison susceptible d'illustrer les mécanismes performatifs à l'œuvre dans le discours politique à Bruxelles. Cette analyse utilise des matériaux pris dans les documents relatifs à deux assemblées qui siègent dans la capitale belge : le Parlement de la région Bruxelles-Capitale et le Parlement flamand. En tant que régions ou entités territoriales, leurs compétences sont à peu près les mêmes, dans l'architecture complexe de l'État fédéral belge. Le sujet des sessions choisies est comparable : l'implantation controversée de grands centres commerciaux dans la métropole¹⁹. Le gouvernement bruxellois, de centre-gauche, a donné son accord pour la construction de deux centres de moyenne ampleur, *NEO* et *Docks*, à l'intérieur du boulevard périphérique – qui zigzague entre le territoire bruxellois et le territoire flamand. Le gouvernement flamand, de centre-droit, a réaménagé son territoire en fonction d'un méga-centre commercial, *Uplace*, à l'extérieur du périphérique. Les trois centres se trouvent à une distance de moins de 10 kilomètres les uns des autres, dans un environnement connu pour ses embouteillages presque permanents. Le corpus documentaire analysé est celui des questions d'actualité, auxquelles les deux parlements régionaux réservent un après-midi par semaine.

La confrontation de deux séances est bien révélatrice. En Flandre, l'opposition socialiste et écologiste fulmine vigoureusement contre le projet *Uplace*, mais les gouvernements précédents, avec les socialistes flamands (SP.A), avaient déjà conclu des accords avec le promoteur du projet – peut-être à contrecœur. À Bruxelles, le gouvernement précédent, composé de socialistes francophones (PS), de socialistes flamands et d'écologistes (Ecolo et Groen), a délivré des permis de construire des projets locaux, mais le gouvernement actuel (socialistes francophones et flamands, socio-chrétiens francophones et flamands, régionalistes francophones) reste silencieux sur cette question. Ce paradoxe, s'il y en a un, domine les deux débats. Les ministres compétents de la région flamande sont tous membres du N-VA (nationalistes de droite) le plus grand parti en Flandre : ils défendent le projet *Uplace* de toutes leurs forces,

¹⁸ Aaron Sorkin (scénario) et Jeremy Kagan (réalisation), *The Lame Duck Congress (The West Wing)*, saison 2, épisode 6), États-Unis d'Amérique, 2000.

¹⁹ Analyse fondée sur les documents parlementaires suivants : (1) Vlaams Parlement, plenaire vergadering, woensdag 25 februari 2015, *Actualiteitsdebat over de recente regeringsbeslissingen met betrekking tot het dossier Uplace Machelen* (Parlement flamand, séance plénière, mercredi 25 février 2015, *Débat d'actualité sur les décisions gouvernementales récentes par rapport au dossier Uplace Machelen*) [<https://www.vlaamsparlement.be/plenaire-vergaderingen/958359/verslag/960153>] ; (2) Parlement de la région de Bruxelles-Capitale, compte rendu intégral, séance plénière du vendredi 27 février 2015, séance de l'après-midi [<http://weblex.irisnet.be/data/crb/cr/2014-15/00021/images.pdf>].

avançant l'emploi et la sécurité juridique des entrepreneurs comme arguments principaux. Et ils assurent que le transport public va être réorganisé dans la région en fonction de *Uplace*. Le groupe N-VA au Parlement bruxellois, au contraire, est constitué d'un faible nombre d'élus : il s'oppose aux projets *NEO* et *Docks* à cause des mêmes problèmes de mobilité. Ce qui est soluble, théoriquement, en Flandre, ne l'est plus à Bruxelles, dix kilomètres plus loin. Les ministres N-VA en Flandre, à l'inverse de leurs collègues de la coalition gouvernementale (socio-chrétiens, CD&V, et libéraux, Open VLD), s'engagent beaucoup plus catégoriquement en faveur de *Uplace*, comparé au manque d'enthousiasme du côté du gouvernement bruxellois pour les projets concernant leur territoire – une indifférence qui pourrait être le résultat du jeu confus des coalitions successives : enfin, tous les partis traînent plus ou moins leur casserole. Mais tous les responsables politiques, flamands ou bruxellois, s'abritent derrière une bureaucratie massive qui décide des certificats et des permis : permis liés à l'environnement, certificat d'affectation commerciale, certificat de valeur socio-économique, permis de construction, etc. – comme si cet appareil administratif se situait complètement en dehors de la politique. Les deux gouvernements ne font qu'attendre. L'histoire des arabesques politiciennes de tous les partis représentés est insérée dans cet univers kafkaïen. Une analyse diachronique des discours plus approfondie devrait le confirmer, mais ces deux débats montrent déjà que les modestes et rares tentatives d'entamer une discussion fondamentale sur l'avenir de la distribution commerciale et les conséquences urbanistiques de ces implantations échouent devant deux obstacles : le moloch bureaucratique anonyme et les contradictions des prises de positions propres à tous les partis. Il est plus facile – et là on parle effectivement d'une dramaturgie – de structurer le conflit public en recourant aux procédures administratives.

L'autre mécanisme que les dramaturges-politiciens utilisent est la création d'un cadre interprétatif qui est, en principe, étranger au thème abordé. En Belgique, c'est facile : le conflit des communautés linguistiques fournit ce cadre. L'extrême-droite flamande s'oppose ainsi à *Uplace* parce que le centre attirerait trop de francophones d'origine étrangère. La négociation inexistante entre les deux régions est symptomatique de la version petite-bourgeoise du paradigme de Carl Schmitt, philosophe du droit, et cela, des deux côtés : ce paradigme définit l'essence de la politique comme la distinction entre ami et ennemi, et s'actualise dans l'état d'exception²⁰. La problématique de l'implantation des grandes surfaces commerciales n'a pourtant rien d'exceptionnel, abstraction faite du chômage très élevé à Bruxelles et dans sa périphérie flamande – une détresse sociale qui constitue bien un risque sociétal et peut-être un danger pour le tissu démocratique. Les questions d'aménagement du territoire, combinées à celles de mobilité, rendent les frontières – régionales et dans ce cas aussi linguistiques – arbitraires : la réalité socio-géographique ne correspond plus du tout aux divisions territoriales entre les régions de Bruxelles et de Flandre. Mais une logique de pouvoir politique fondée sur une sorte de droit du sol – et ainsi plus encline à penser en termes de confrontations frontalières – redéfinit l'enjeu de cette problématique, c'est-à-dire celle des limites de la société de consommation. Cela expliquerait les mises en scène bien différentes de ce débat. À Bruxelles, un ministre-président peu intéressé répond de manière routinière ; en Flandre au contraire, le gouvernement mobilise tous ses « poids lourds », et la même chose se passe du côté de l'opposition. De plus, le bilinguisme des débats dans l'assemblée bruxelloise démine en amont chaque tentative de « communautariser » les choses. Si les tactiques dramaturgiques des politiciens sont comparables dans les deux assemblées – renvoi à la

²⁰ Schmitt, Carl, *Der Begriff des Politischen*, 1991, Berlin, Duncker et Humblot, p. 35-37.

bureaucratie et dépolitisation générale – les cadres rhétoriques de délibération et de décision sont bien opposés. L'esprit entrepreneur glorifié par les nationalistes flamands fait partie d'une vision sociétale et culturelle d'homogénéité. Dans ce cadre-là, le moindre effort de l'opposition pour réorienter le débat vers une vision urbanistique alternative – en supposant que cette alternative existe dans l'opposition – se révèle inutile : la majorité gouvernementale reste immobile dans sa conviction d'avoir raison. Le cadre hégémonique ne joue pas, comme les rituels religieux dans l'assemblée de l'Idaho, un rôle d'aliénation dans l'assemblée flamande : ce cadre est effectivement le paradigme de l'action gouvernementale. De plus, la référence à cette pensée hégémonique facilite le processus d'agrégation, dans la mesure où les dissidents potentiels au sein de la majorité savent devant quelles priorités ils doivent se plier désormais. S'il existe néanmoins un facteur aliénant pour cette assemblée, c'est la topographie même du parlement flamand : au centre de Bruxelles, capitale de la super-diversité et du multilinguisme.

Une dernière remarque. Dans son ethnographie de la « maison sans fenêtres » ou de « la cité interdite » – pour ne citer que deux surnoms du Palais-Bourbon – Marc Abélès neutralise l'un des mythes de la représentation dans l'Assemblée. La légende populaire veut que les députés oublient leurs affiliations politiques dès qu'ils sortent de l'hémicycle et se rendent à la buvette. Les conversations sociales dépasseraient les frontières partisans. Abélès affirme que c'est effectivement une légende, *a fortiori* pendant les grands débats comme le PACS. Les députés restent avec leur groupe pendant les suspensions du débat en plénière : dans les couloirs et à la buvette, les échanges entre majorité et opposition sont rares. La représentation politique n'est donc pas un exercice de pure hypocrisie. Les députés ne jouent pas seulement un rôle qu'ils abandonnent dans les coulisses, dès que les délibérations sont interrompues. Dans la scène citée du film *The Deal*, le personnage Gordon Brown commande donc un verre d'eau, bien que Tony Blair boive du vin blanc. Il n'est pas sûr que cette mise en scène corresponde à la réalité historique. Mais rien n'interdit de juger cette scène crédible, dans sa symbolique et dans son éclaircissement des rapports de force. Sans ruses histrioniques.